



**ECOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS
20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS**

Compte-rendu du Conseil d'Ecole

Date : 24/06/2011

Version : 1.0

Compte-rendu du conseil d'Ecole

3^{ème} CONSEIL D'ECOLE DU 23 JUIN 2011

Sujet	3 ^{ème} CONSEIL D'ECOLE DU 23 JUIN 2011
Date	23/06/2011
Lieu	Ecole maternelle de la rue des cendriers (20 ^{ème} Arrondissement de Paris)
Participants	Mme Roudmanovitch (Directrice de l'Ecole) Mme Humeau, Mlle Azollin, Mlle Marandat, Mme Ah-Sou, Mlle Harrault (professeurs des écoles) M. Heraudat (Directeur du centre de loisir) Mme André, Mme Maryline, Mme Cirigniano, Mme Boulé, Mme Daoud-Barkat, Mme Tarin, M. Humeau (Délégués des parents d'élèves)
Liste de diffusion	Participants,
Documents remis	Ordre du jour
Prochaine(s) réunion(s)	

Circuit de validation

	Noms	Rôle	Dates	Visas
Rédaction	Mlle Marandat, Mme Ah-Sou,	Professeurs des écoles	24/06/2011	
	L. Humeau	Délégué parents d'élèves		
Vérification	Participants			

	ECOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	Compte-rendu du Conseil d'Ecole	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

1 ORDRE DU JOUR.....	3
2 REMARQUES CONCERNANT LE COMPTE RENDU PRÉCÉDENT.....	4
3 DÉROULEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE	5
COMPTE RENDU	6
3.1 POINTS SUR LES ACTIONS DE CE TRIMESTRE	6
3.1.1 <i>Les rencontres sportives.....</i>	6
3.1.2 <i>Classe à PAC</i>	6
3.1.3 <i>Rencontres chorales.....</i>	6
3.1.4 <i>Rencontres intergénérationnelles.....</i>	7
3.1.5 <i>Jardin réaménagé</i>	7
3.1.6 <i>Sorties</i>	8
3.2 LA RELATION ÉCOLE - FAMILLE	10
3.2.1 <i>Les petits déjeuners pédagogiques.....</i>	10
3.2.2 <i>La définition du projet et ses perspectives</i>	10
3.2.3 <i>Le retour sur les préconisations et orientations de l'inspecteur de circonscription.....</i>	10
3.2.4 <i>La notion de l'accueil</i>	11
3.3 STRUCTURES ET PERSPECTIVES POUR L'AN PROCHAIN.....	12
3.3.1 <i>Dispositif général.....</i>	12
3.3.2 <i>Modification du corps enseignant et organisation des classes.</i>	12
3.3.3 <i>Intégration des tout-petits (enfants âgé de 2 à 3 ans).....</i>	12
3.4 LA RESTAURATION SCOLAIRES ET LE GOÛTER	13
3.4.1 <i>Description du fonctionnement de l'animation.....</i>	13
3.4.2 <i>Responsabilités en restauration scolaire et pour les temps du soir</i>	13
3.4.3 <i>Perspective année prochaine</i>	14
3.5 BILAN DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE ET DE LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE	15
3.5.1 <i>Bilan financier de la coopérative.....</i>	15
3.5.2 <i>Fête de fin d'année.....</i>	16
3.6 AUTRE POINT ÉVOQUÉ	17
3.6.1 <i>Le rôle des différents acteurs dans le dispositif.....</i>	17
3.6.2 <i>Election des délégués des parents d'élèves.....</i>	17
3.6.3 <i>Le projet à venir : la classe découverte</i>	17

	ÉCOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	<i>Compte-rendu du Conseil d'École</i>	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

1 Ordre du jour

- Le point sur les actions de ce trimestre
- La relation école/famille
- Structures et perspectives pour l'an prochain
- La restauration scolaire et le goûter, présence de Mr Mathias Héraudat, directeur du centre de loisirs
- Travaux prévus dans l'école cet été
- Bilan de la coopérative et de la fête de fin d'année

	ECOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	<i>Compte-rendu du Conseil d'Ecole</i>	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

2 Remarques concernant le compte rendu précédent

Ce thème n'a pas été abordé au cours du conseil d'école

	ÉCOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	<i>Compte-rendu du Conseil d'Ecole</i>	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

3 Déroulement du conseil d'école

Ce 3^{ème} conseil d'école a démarré à 18h37 et s'est achevé à 20h41.

Le conseil d'école est présidé par Mme Roudmanovitch, directrice de l'école.

Il est indiqué que suite au courrier rédigé par les délégués des parents d'élèves demandant l'ajout de points divers à l'ordre du jour, ces points seront introduits dans le déroulé du conseil d'école en fonction des liens possibles avec les autres sujets prévus. A savoir : le sujet concernant « les règles en matière d'accompagnement des sorties » sera évoqué dans le cadre du point 1 dans la partie relative aux sorties effectuées. Le sujet sur la définition des rôles et des entités intervenants au sein de l'école pourra être associé au point sur les relations école-famille.

Hormis le point sur les travaux prévus dans l'école cet été, qui n'a finalement pas été abordé par manque de temps, les différents points sont déroulés en respectant l'ordre du jour.

	ÉCOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	<i>Compte-rendu du Conseil d'Ecole</i>	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

Compte rendu

3.1 Points sur les actions de ce trimestre

3.1.1 *Les rencontres sportives*

Mme Roudmanovitch introduit cette action en précisant qu'il s'agissait d'activités sportives d'athlétisme et qu'elles se sont déroulées au stade de la porte de Montreuil (suite à la fermeture du stade de la rue des Cendriers actuellement en travaux) sur deux matinées.

Mlle Marandat et Mlle Harrault indiquent également que ces rencontres se font faites avec la participation de plusieurs écoles et que tout s'est parfaitement déroulé. Les enfants ont été contents de participer et cette expérience pourra de nouveau être renouvelée l'année prochaine.

3.1.2 *Classe à PAC*

Grâce à la participation de Jean Carl Feldis, chaque classe a pu procéder à des enregistrements d'histoires, de bruitages et sons divers. Ces enregistrements ont donné lieu à un CD audio pour chaque élève des classes. Ce CD ayant pour but d'accompagner le livre réalisé par les élèves pour illustrer les histoires.

Cette expérience a été très bien accueillie par les enfants qui ont eu un réel plaisir à réaliser ces histoires.

3.1.3 *Rencontres chorales*

Ces rencontres chorales se sont déroulées au théâtre des Plâtrières. Il est précisé que le seul regret exprimé est que, si toutes les classes ont pu participer, cela n'a pu se faire qu'en deux fois et donc que la chorale de l'école n'a pu être représentée dans sa totalité.

Il est précisé également que l'école a pu profiter de la participation appréciée de Cyril à la guitare.

Un audio blog est disponible sur internet pour témoigner de cette activité.

	ECOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	<i>Compte-rendu du Conseil d'Ecole</i>	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

3.1.4 *Rencontres intergénérationnelles*

Mme Roudmanovitch présente cette rencontre effectuée par la classe d'Elodie Marandat à la maison de retraite dans le cadre de la fête des voisins.

Elle indique que cette rencontre a fait l'objet d'un reportage sur France 3 et qu'un défaut de procédure de la part de l'équipe télévisuelle est à déplorer pour le respect du droit à l'image des enfants. En effet, les journalistes n'ont pas respecté la demande obligatoire préalable auprès de la cellule de communication du rectorat et que par conséquent les autorisations de droits à l'image des enfants n'ont pu être signées par les parents comme la réglementation l'impose. La directrice précise qu'elle avait donc demandé à ce que les visages des enfants soient floutés lors de la diffusion ; instruction qui n'a pas non plus été respectée par la chaîne de télévision. En conséquence, aucune publicité sur la diffusion de l'émission n'a été effectuée par l'école. Aucune plainte de la part des parents n'a été recensée. Les délégués des parents d'élèves indiquent que, compte tenu du caractère exceptionnel de ce type d'évènement et du faible impact que cela a pu avoir sur les parents et les élèves, il n'y a pas lieu de s'émouvoir plus avant sur cet incident isolé.

3.1.5 *Jardin réaménagé*

Les travaux du printemps sont désormais terminés (?). A ce niveau, Mélanie Harrault précise que l'école a pu compter sur la participation de Mme Hanquier, enseignante en sciences et vie de la terre et des élèves de 6^{ème} du collège R. Doisneau qui sont intervenus régulièrement les lundis, jeudis et vendredis pour aider à entretenir et conseiller dans la gestion du jardin.

	ÉCOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	Compte-rendu du Conseil d'École	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

3.1.6 Sorties

3.1.6.1 La ferme du piqueur

La sortie à la ferme du Piqueur (située dans le parc national de Saint Cloud) a été effectuée le 20 juin 2011 et concernait les classes de petites sections de Alison Azollin et de Bénédicte Ah-Sou.

Alison Azollin précise qu'elles ont du composer avec les conditions climatiques assez défavorables ce jour là et que la sortie prévue initialement toute la journée a été réduite à l'après midi. La matinée a donc été organisée à l'école autour d'activités sportives et suite au pique-nique, les enfants ont pu être emmenés à la ferme.

La visite s'est très bien déroulée. L'accueil a été très bon avec une intervenante très compétente qui a proposé une visite vivante permettant aux enfants de découvrir les différents animaux et de les toucher pour bien identifier au toucher les poils, plumes ou laines des habitants de la ferme.

Cette visite était suivie d'un atelier de reconnaissance des textures animales, des types d'œufs, ainsi que des différents cris d'animaux.

Il est par ailleurs précisé que ces sorties ont pu bénéficier de la mise à disposition de deux bus de la ville de Paris pour acheminer les deux classes. Ce dispositif était visiblement surdimensionné, mais n'a pas été un coût supplémentaire pour l'école. Ces bus étaient initialement prévus pour des classes de grande section, mais il a paru plus judicieux à l'équipe d'en faire bénéficier les classes de petite section.

3.1.6.2 Grande galerie de l'évolution

Trois ateliers pour les classes de moyennes sections et de grandes sections.

Thème sur les plumes, poils et écailles et des activités sur les modes de déplacements (courir, sauter, ramper,...).

Mélanie Harrault précise qu'elle n'a pu participer à l'atelier auquel sa classe était inscrite du fait que le niveau exigé pour l'activité était CP-CE1 et que, par conséquent son groupe n'a pas été autorisé. Ses élèves et elle ont donc du participer à l'atelier de la classe de Jeanne Humeau (Moyens).

3.1.6.3 Cité des sciences

Cette sortie est prévue mardi 28 juin 2011 à la cité des sciences pour les classes de moyennes et grandes sections. Il s'agit de se rendre à la cité des enfants et de faire profiter aux enfants des ateliers pédagogiques et ludiques proposés (construction, repérage dans l'espace, l'eau, l'air, ...).

	ÉCOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	Compte-rendu du Conseil d'Ecole	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

En marge de ce point, il est précisé qu'une des sorties est offerte par la coopérative scolaire mais que suite à une incompréhension, la sortie offerte diffère selon les classes.

3.1.6.4 Introduction du point évoqué par mail sur les exclusions

Suite à la demande des parents d'élèves, la directrice précise qu'une vérification de la réglementation a été faite et que la procédure d'exclusion est possible si elle se justifie par une mesure de sécurité. Par ailleurs, une réflexion a été menée par l'équipe enseignante et la directrice pour mettre en œuvre une procédure plus cadrée pour avertir les parents (message écrit aux parents concernés).

Mélanie Harrault souhaite également intervenir pour justifier sa démarche ayant conduit à certaines exclusions de sortie cette année. Elle précise qu'effectivement, elle a dû faire face à un groupe difficile avec une alchimie complexe de quelques individualités qui a rendu les sorties précédentes extrêmement pénibles et pour lesquelles la sécurité de certains enfants et du groupe a été parfois compromise. Elle ajoute qu'elle a tenté par différents moyens de trouver une issue plus acceptable (implication des parents des enfants concernés, multiplication des accompagnateurs, ...) avant d'arriver à cette solution extrême.

Les délégués des parents d'élèves ne souhaitent pas nécessairement revenir sur les exclusions passées qui ont d'ores et déjà été discutées avec les parents concernés. Néanmoins, il est précisé que la gestion de ces cas a été complexe car eux-mêmes ont été sollicité par les parents et qu'ils n'avaient pas nécessairement les arguments pour justifier la procédure et qu'ils souhaitent donc que celle-ci, s'il venait à se reproduire (ce qui ne peut être totalement exclu) devait être mieux cadrée préalablement pour qu'elle ne puisse être contestable. Les parents d'élèves ajoutent qu'ils peuvent comprendre facilement les raisons qui peuvent amener ce type de situation mais précisent que quelque soit le cadre réglementaire (en l'occurrence un BO - référence non précisée -), la distinction entre une procédure d'exclusion pour raison sécuritaire et une discrimination vis-à-vis d'enfant à contexte difficile (également définie par la loi) est étroite et que la démonstration de la justification de ces exclusions doit être effectuée sur la base de critères indiscutables qui soient abondés par des justifications écrites aux parents concernés tout au long de l'année.

	ECOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	Compte-rendu du Conseil d'Ecole	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

3.2 La relation école - famille

3.2.1 *Les petits déjeuners pédagogiques*

La Directrice revient sur la mise en place des petits déjeuners pédagogiques et notamment celui couvrant le dernier trimestre animé par Mme Ostiane Mathon. Le succès de cette rencontre est mis en évidence par la présence de quelques 25 parents intéressés par le sujet. Les retours ont été très favorables et montrent clairement l'intérêt de tous pour ce type d'initiative portée par le projet d'école.

Par ailleurs, la directrice précise qu'elle a organisé des rencontres avec les parents des futurs élèves (petites sections) le jour de la Kermesse et qu'elle prévoit demain à 17h30 (ndlr : le 24 juin 2011) la visite de l'école.

L'ensemble des participants soulignent le souhait de pérenniser ces initiatives, témoignant des bonnes relations entre l'école et les parents d'élèves. Celles-ci figurant dans le projet spécifique de l'école.

3.2.2 *La définition du projet et ses perspectives*

Mme Roudmanovitch souhaite effectivement rassurer les parents d'élèves sur la reconduction du projet d'école et de la mission d'innovation dont l'école des Cendriers est une des représentantes.

Les délégués précisent que ce projet confère un intérêt particulier à l'école et qu'ils sont particulièrement favorables à cette distinction et souhaitent dans la mesure du possible apporter tout leur soutien vis-à-vis des échelons supérieurs pour que ce projet puisse être renouvelé dès la fin du mandat actuel.

?? ajouter les précisions sur l'échéance du projet et les termes à venir

3.2.3 *Le retour sur les préconisations et orientations de l'inspecteur de circonscription*

La visite de l'Inspecteur de Circonscription a donné lieu à une analyse de sa part et à certaines instructions et préconisation sur la mise en œuvre du projet spécifique de l'école et sur sa place dans le programme INOVALO.

	ÉCOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	<i>Compte-rendu du Conseil d'Ecole</i>	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

3.2.3.1 La problématique de la quantification de l'efficacité du projet

La directrice de l'école annonce le stage d'une étudiante en master volontaire pour mettre en évidence les résultats du projet et son impact sur la réussite des élèves dans le cadre de son mémoire.

Les délégués des parents d'élèves demandent si un suivi est possible des élèves ayant bénéficié du projet de la rue des Cendriers et leurs résultats actuels dans les différentes écoles qu'ils peuvent fréquenter. Il est répondu que ce travail devrait être fait dans la mesure du possible et que quoiqu'il en soit une réflexion devait être menée sur les indicateurs pertinents à mettre en œuvre sur cette étude. Le ressenti autour du projet est effectivement très favorable auprès des écoles élémentaires proches ainsi qu'auprès des parents, mais la quantification de l'impression reste un exercice délicat.

Les délégués proposent également de quantifier la participation des parents aux différentes activités de l'école et d'établir un comparatif avec les écoles proches pour évaluer l'impact de la composante « relation Ecole – Famille ».

3.2.3.2 Les actions à envisager pour promouvoir le projet

Par ailleurs, l'Inspecteur de Circonscription préconise qu'un livret d'accueil sur le projet spécifique de l'école puisse être remis aux parents en début d'année. Celui-ci s'ajoutera naturellement à celui de la ville de Paris.

Autre aspect, l'implication des parents devant être également une des composantes du projet, une présentation pourra leur être faite en début d'année pour les sensibiliser aux particularismes de l'école.

3.2.4 *La notion de l'accueil*

La directrice reprecise le cadre de l'accueil défini réglementairement et insiste sur le fait que cette notion doit s'appliquer quel que soit le contexte.

Les délégués des parents d'élèves indiquent que cet aspect n'est pas remis en question mais considèrent que l'attitude changeante de certains intervenants de l'école le matin génère un climat peu propice à un accueil convivial.

	ECOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	Compte-rendu du Conseil d'Ecole	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

3.3 Structures et perspectives pour l'an prochain

3.3.1 Dispositif général

Mme Roudmanovitch indique que le nombre d'inscrits pour l'année prochaine est légèrement inférieur au seuil des 125 élèves (ndlr 111 inscriptions). Cependant, il est précisé que des inscriptions peuvent intervenir également en début d'année. Cela ne remet pas en cause le dispositif à cinq classes

3.3.2 Modification du corps enseignant et organisation des classes.

Deux professeurs des écoles, Alison Azollin et Bénédicte Ah-Sou ne seront plus en poste à l'école maternelle des Cendriers l'année prochaine. En conséquence, deux nouvelles enseignantes, Dorothée Lison et Amandine Leroy prendront leurs fonctions à la prochaine rentrée.

Par ailleurs, Elodie Marandat et Jeanne Mantion introduisent leur choix de changer de niveau l'année prochaine. Les classes seront donc réorganisées de la manière suivante :

Classe 1 – 1 ^{er} Etage – Tout petits/ petits	:	Dorothé Lison
Classe 2 – RdC – Petits/Moyens	:	Jeanne Humeau
Classe 3 – RdC – Moyens	:	Elodie Marandat
Classe 4 – 1 ^{er} Etage – Moyens/grands	:	Mélanie Harrault
Classe 5 – 1 ^{er} Etage – Grands	:	Amandine Leroy

3.3.3 Ouverture des classes de petite section au tout-petits (enfants âgés de 2 à 3 ans)

Afin de compléter le dispositif actuel (14 places non pourvues), Mme Roudmanovitch explique que l'école ouvrira les inscriptions aux tout-petits (ndlr enfants nés en 2009) pour leur permettre démarrer une année préparatoire de maternelle à partir du mois de janvier. Ces inscriptions au cas par cas devront être encadrées par la mise en œuvre d'une discussion avec les parents des enfants afin de garantir une adaptation progressive à l'école (temps de présence limité et élargi au fur et à mesure de la capacité de l'enfant).

	ECOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	Compte-rendu du Conseil d'Ecole	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

3.4 La restauration scolaires et le goûter

3.4.1 Description du fonctionnement de l'animation

A la demande des délégués des parents d'élèves, M. Héraudat explique le cadre, ainsi que les rôles des animateurs et des ASEM lors des temps de restauration scolaire, du goûter et activités du soir ainsi que lors du centre de loisirs des vacances.

Il est ainsi précisé que les animateurs intervenants le soir disposent de compétences et de qualités définies :

Qualification EPL	:	Espace premiers livres
RPA	:	Responsable du point d'accueil

Les personnels sont recrutés par la CAS (Circonscription des affaires scolaires du 20^{ème} arrondissement). Les animateurs des centres de loisirs doivent obligatoirement posséder, pour 80% d'entre-eux au moins, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) et pour les directeurs de centre, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs (BAFD).

Les animateurs sont directement recrutés par la CAS en tant que vacataire, soit par la DASCO en tant que contractuels parmi les vacataires expérimentés, soit par la Mairie de Paris en tant que titulaire s'ils ont réussi le concours de la Ville de Paris.

Les équipes d'animation sont composées d'adjoints d'animation et de contractuels qui assurent la fonction de « référents péri et extra scolaire » pour leur l'école. L'équipe est ensuite complétée par des agents non titulaires (vacataires) dont le temps de travail annuel ne peut réglementairement excéder 910 heures.

L'école maternelle est par ailleurs dotée d'un Espace Premier Livre (EPL) animé par une animatrice de la Ville de Paris formé à ces dispositifs. L'EPL a vocation à être un lieu « ressources » ouvert sur l'école. Eléonore travaille sur des thèmes en lien direct avec le projet des enseignantes. Ainsi cette année ses activités (sur le temps calme et les ateliers) ont porté sur l'Afrique

3.4.2 Responsabilités en restauration scolaire et pour les temps du soir

Le référent péri et extra scolaire est l'interlocuteur auprès des familles et des enfants.

En maternelle, les équipes sont renforcées par les ASEM qui interviennent à raison d'une heure par jour sur le service d'interclasse (gestion en priorité du réfectoire).

L'ensemble de ces agents assure de manière active l'animation de ces services et dispositifs.

	ÉCOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	Compte-rendu du Conseil d'École	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

Les animateurs, en cohérence avec le protocole de fonctionnement déterminé par la directeur d'école, responsable de l'organisation du service pour le compte de la Mairie de Paris, mettent en place des ateliers durant les services d'interclasse et du goûter en maternelle.

3.4.3 *Perspective année prochaine*

L'équipe de cette année sera reconduite et à la demande des parents, M. Héraudat précise que les employées actuellement enceintes seront remplacées car il s'agit de titulaires. Un soutien de la part des parents sur la nécessité de reconduire le dispositif pourra être effectué auprès de la CAS du 20^{ème} arrondissement.

Dans cet ordre d'idée, M. Héraudat précise qu'une réflexion est en cours à la mairie de Paris pour définir un référent responsable des temps d'animation, éventuellement avec l'octroi d'une prime spécifique, pour garantir l'encadrement des équipes et s'assurer du bon déroulement des activités. Quelque soit l'issue de cette réflexion, M. Héraudat assure que des mesures seront prises pour qu'au sein de l'équipe actuelle, un agent soit plus particulièrement sensibilisé à gérer le bon déroulement des activités.

Les délégués des parents d'élèves encouragent vivement cette initiative qui pourra vraisemblablement améliorer le quotidien du temps de restauration, qui a été marqué cette année par quelques débordements n'ayant pas été vraisemblablement suffisamment encadrés.

	ECOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	Compte-rendu du Conseil d'Ecole	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

3.5 Bilan de la coopérative scolaire et de la fête de fin d'année

3.5.1 Bilan financier de la coopérative

3.5.1.1 Dépenses : Achats principaux

Structure de grande motricité : 1048 euros

Éléments pédagogiques pour les classes : 800 €

Autre élément cité au cours du Conseil (non entendu par les rédacteurs) ???

3.5.1.2 Recettes : Principaux revenus

Fête de l'école : bénéfice final : 380 euros (recettes : 780 / dépenses : 400 euros)

Il est à noter que le bénéfice de la fête de l'école est supérieur à celui de l'an passé (250 euros).

Autre élément cité au cours du Conseil (non entendu par les rédacteurs) ???

3.5.1.3 Solde actuel

Mme Roudmanovitch présente un solde créditeur de la coopérative s'élevant à 5000 euros.

	ECOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	Compte-rendu du Conseil d'Ecole	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

3.5.2 Fête de fin d'année

3.5.2.1 Le spectacle

Les délégués des parents d'élèves soulignent la qualité du spectacle et le ravissement des enfants sur cette étape finale de l'année. Les jeux ont notamment connu un succès énorme auprès des enfants et il faudra sans doute augmenter l'offre l'année prochaine.

Ils font remarquer également que des problèmes sont intervenus entre les parents d'élèves sur la visibilité du spectacle. Certains parents inciviques, debout devant la scène cachaient en effet le spectacle pour les parents un peu plus reculés. Cette problématique reconnue par tous doit être étudiée même si le constat initial montre que cette situation est inextricable. D'une part, limiter l'espace d'ouverture de la scène pour mieux maîtriser le respect de l'espace nécessaire au bon déroulement du spectacle et d'autre part garantir une fenêtre de vision suffisante pour que la maximum des spectateurs puissent bénéficier des danses et chansons présentées.

Les délégués des parents d'élèves proposent qu'un dispositif audiovisuel complémentaire (vidéoprojecteur + écran) puisse être installé afin de diffuser en direct le spectacle dans le fond de la salle. Cette proposition sera étudiée quant à sa faisabilité. Il est également évoqué la possibilité de revoir l'organisation de la salle ou d'étudier l'opportunité d'utiliser une salle municipale plus adaptée au besoin.

3.5.2.2 L'organisation

Les activités et stands proposés ont été un réel succès et le déroulement de la fête est globalement un succès apprécié de tous. Dans un souci perfectionniste, les points à améliorer sont détaillés :

- Un manque de coordination a été déploré : certaines instructions contradictoires ont été données aux parents volontaires et ont entraîné parfois un manque de main-d'œuvre. Il est ainsi préconisé de définir plus précisément une feuille de route pour l'organisation de la journée et d'améliorer la descente d'informations pour que des référents bien au fait des actions à mener soient constamment accessibles et puissent orienter les personnes souhaitant participer.
- Des difficultés sur la trop grande ouverture de l'école à l'extérieur. Beaucoup de visiteurs, parfois sans lien avec les élèves se sont invités à la fête. Aucun débordement n'a été recensé mais par souci de sécurité, il sera sans doute profitable de filtrer plus efficacement les entrées et sorties des personnes dans l'école, même dans le cadre de ce type d'évènement par définition ouvert au public extérieur.

	ÉCOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	Compte-rendu du Conseil d'École	
Date : 24/06/2011		Version : 1.0

3.6 Autre point évoqué

3.6.1 *Le rôle des différents acteurs dans le dispositif*

Les délégués des parents d'élèves souhaiteraient effectuer une rétrospection sur la définition des rôles de chacune des entités de l'école suite à plusieurs incidents mineurs survenus cette année qui ont engendré une certaine confusion.

Mme Roudmanovitch intervient considérant que le mail adressé par les parents d'élèves était désobligeant et que le conseil d'école ne peut s'inscrire dans une logique de procès des comportements de chacun. Elle ajoute que les rôles des personnels de l'école sont définis par la loi et que cela n'est pas discutable.

Les délégués des parents d'élèves précisent que leur courrier n'avait pas pour objectif d'être blessant et qu'au contraire il s'inscrivait dans la perspective d'améliorer la communication au sein de l'école qui basée sur des habitudes et une connaissance de la place dévolue à chacun n'avait jamais connu les tensions rencontrées cette année. Dès lors, les délégués des parents insistent sur le fait que suite à de naturels changements au sein de l'école mais également dans la représentation des parents d'élèves, la définition de la place de chacun (pas au niveau des fiches de poste définies logiquement par l'inspection mais plutôt sur la répartition des tâches sociales afférentes à une collectivité) pourrait faire l'objet d'une réflexion constructive pour que chacun définisse précisément la perception de son rôle et de celui des autres acteurs dans le dispositif afin de dégager les zones d'action non couvertes souvent au centre des problématiques de communication. Dans cette logique, une intervention de délégués des parents d'élèves lors de la réunion de début d'année pourrait être bénéfique/

3.6.2 *Election des délégués des parents d'élèves*

A la demande de certains délégués des parents d'élèves, la directrice indique que ces élections se déroulent généralement au mois d'octobre.

3.6.3 *Le projet à venir : la classe découverte*

L'équipe enseignante présente son souhait d'organiser une classe découverte pour toutes les classes l'an prochain. L'idée initiale consisterait à un séjour de 3 jours dans une ferme de Normandie. Ce projet est en cours d'élaboration pour préciser la date, le lieu ainsi que l'investissement nécessaire à sa bonne organisation. Une participation variable des parents sera demandée et des actions complémentaires devront être effectuées afin de garantir que chaque élève puisse participer sans discrimination financière. Les délégués des parents annoncent qu'ils sont très favorables à cette

	ÉCOLE MATERNELLE DE LA RUE DES CENDRIERS 20ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS	
	<i>Compte-rendu du Conseil d'Ecole</i>	
<i>Date : 24/06/2011</i>		<i>Version : 1.0</i>

opportunité de la classe découverte et qu'ils s'associeront pour l'organisation des opérations complémentaires de financement.